

LE GAZETIER
Finistère
N° 33
1887

Brest Illustré

15. LE NUMÉRO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

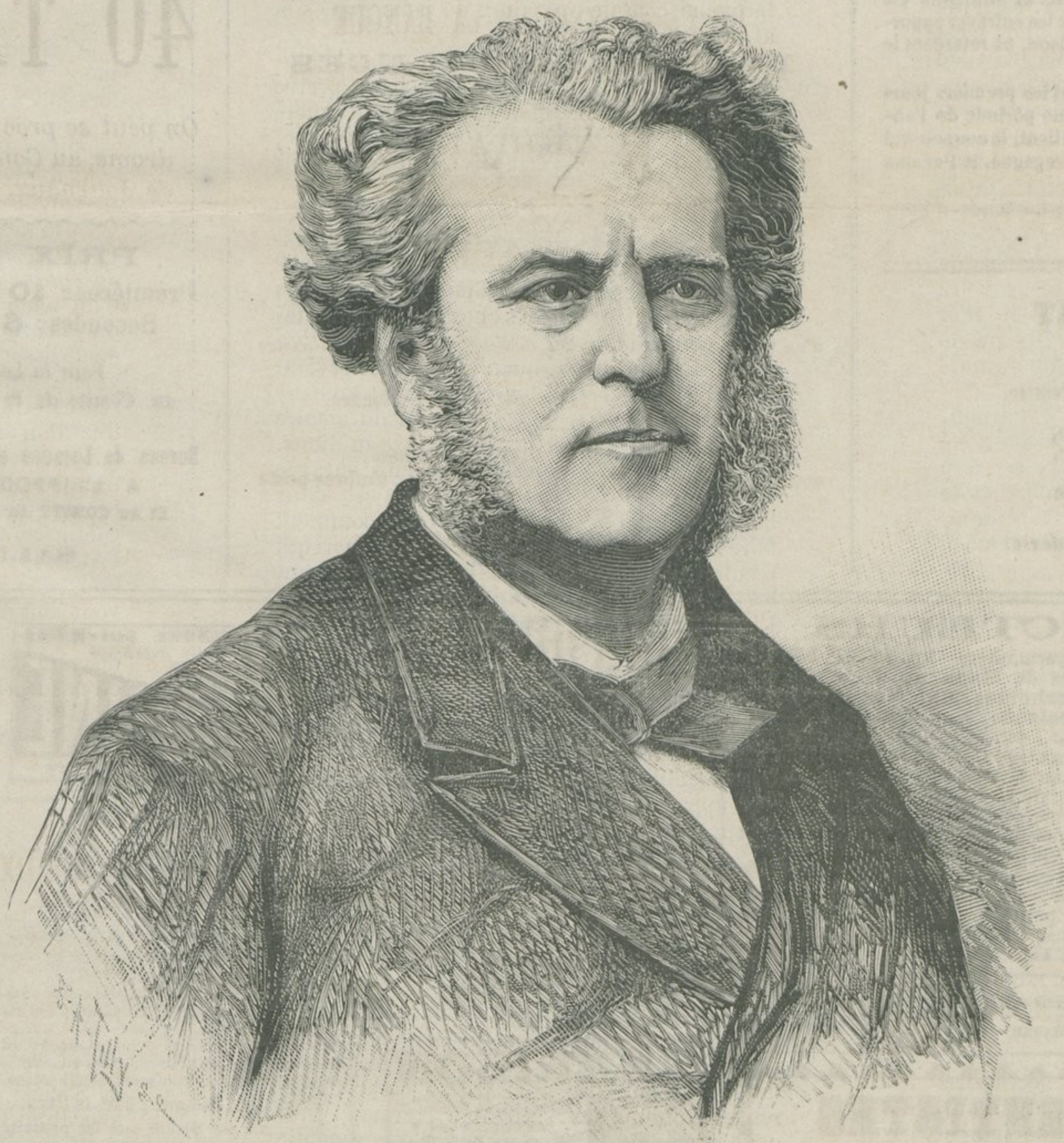
LE NUMÉRO 15.

BUREAUX DU JOURNAL :
99, Rue de Siam, 99
BREST

1^{re} ANNÉE. — N° 4.
DIMANCHE 23 JANVIER 1887

ABONNEMENTS :
Six mois. . . . 4 fr. | Un an. . . . 7f.50

ANNONCES :
La ligne. 20 centimes



M. FLOQUET
Président de la Chambre des Députés.

SOMMAIRE :

GRAVURES

M. Floquet, président de la Chambre des députés.

Un Train en détresse, dans les neiges.

Actualités.

TEXTE

Chronique théâtrale. — Chronique parisienne. — Courses de taureaux. — La Neige de Janvier. — Robert-le-Conquérant. — Etat-Civil. — Faits divers. — Jeux d'esprit.

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

Dépôt principal chez Madame BROUSTAIL
rue de la Mairie, 44.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Gotte est le titre d'une nouvelle comédie de Meilhac, actuellement en plein florès au Palais-Royal. Moins prudent que Ponce-Pilate, Sarcéy a trempé les mains dans ce succès de commande et fit à la pièce l'honneur d'un de ses lundis dans le *Temps*. Avec la mansuétude qu'on lui connaît, le spirituel chroniqueur applaudit et se déclara satisfait.

Hélas et quatre fois hélas ! Tout Paris s'est bousculé au Palais-Royal sur la foi de Sarcéy, et tout Paris tomba d'accord sur un point, à savoir que Meilhac, le joyeux Meilhac, devait avoir la berlue lorsqu'il composa *Gotte*, ce qu'il fallait à tout prix à Sarcéy un cornet et des besicles.

Pourtant, gardons-nous d'exagérer. L'exagération, dit le vicomte de Launay, est l'indigence des idées. La pièce de Meilhac n'est pas un monstre littéraire, elle n'a rien de l'*Agésilas* ni de l'*Attila* ; elle n'est ni ennuyeuse ni froide. Loin de là. L'esprit à la mode y pétille par fusées éblouissantes. Du brio et de l'originalité, ces qualités ne manquent pas. Mais de l'unité, point ; de la consistance, moins encore. Elle est en outre bossue par ses actes ; il y a vers la fin deux ou trois scènes qui ne semblent être faites que pour vous donner le temps d'endosser votre pardessus, attention délicate dont il faut savoir gré à l'homme du monde, mais que le paradis, faisant foin des usages, a dû tumultueusement réprover.

Si maintenant nous arrivons à l'action, c'est Charybde après Scylla. L'épisode a été surfait dans le but évident de placer une seconde intrigue à côté de la première et de la faire se développer parallèlement à celle-ci. Embarrassées qu'elles sont l'une par l'autre, après avoir vainement cherché à s'entredévoiler, ces deux intrigues se traînent, languissantes et boiteuses jusqu'à un dénouement qu'on a vu arriver de trop loin.

C'est assez dire combien faible est l'instrument dramatique. En fait d'art, pas l'ombre. L'action se noue avec du fil blanc et se tranche au couteau. C'était la façon d'agir d'Alexandre, procédé commode, quoique peu recommandable. Mais les détails sont délicieux. Meilhac est, du reste, coutumier du fait : l'esprit oblige. Sa fantaisie capricieuse ne saurait facilement se plier aux exigences d'une composition aride. Il lui suffit que ses mots fassent flèche. Après cela le déluge. Quant à la vraisemblance brutalisée, elle s'en tirera à la diable, ou pas du tout, si elle n'en peut mais, question secondaire. Faut-il une joyuseté pour sauver une situation qui sombre ? En veux-tu, en voilà. C'est un gaspillage, une orgie d'esprit. Mais serait-il nécessaire de modifier le squelette de la pièce, atténuant une bosse par ci, pour allonger une jambe par là ? Alors.....

... Serviteur !... — Et notre homme est au plaid, comme dit Petit-Jean.

Voilà Meilhac. Nous en reconnaissons le propre calque dans sa pièce du Palais-Royal, création originale que je comparerais volontiers à une jolie fille mal élevée. Elle en a tous les défauts et tous les charmes, mais ces charmes ont assez de piquant pour faire ou-

blier les défauts. On en revient bredouillé, mais on s'y est tordu. Le moyen d'être sévère après avoir ri ? Si Gamahu avait pu remuer ainsi les entrailles de ses juges, il y a cent à parier contre un qu'il n'eût pas été contempler l'éternité par la lucarne rouge. Ceci eût sauvé cela.

Et maintenant voici en détail l'idylle exploitée par Meilhac :

Gotte est le doux nom d'une cuisinière qui nourrit dans son cœur un amour coupable pour son bourgeois, le gros Courtebec, lequel est déjà en possession d'épouse. Cette passion ennue beaucoup son objet, car Courtebec, gras, rouge, joufflu comme un porc d'Angleterre, n'est guère sensuel qu'à table. Bref, Gotte brûle de passion et brûle ses ragouts. Elle roule des yeux de chatte amoureuse chaque fois qu'elle lorgne son maître ; quand il chante, elle se pâme, et s'il lui parle, oh ! s'il lui parle, elle se sent mourir.

Courtebec est intérieurement flatté de cette conquête, mais n'en veut rien laisser paraître dans l'intérêt de sa propre dignité. Voilà le premier acte. C'est un exposé de toute la pièce.

La toile se lève pour la seconde fois sur un paysage de la côte normande. Les Courtebec sont là en villégiature avec Gotte, qui continue à dessécher sur pied, en lavant avec amour les assiettes sales du bien-aimé.

— Si monsieur me permettait de lui prendre un baiser, un seul, là, sur le nez. Hein ! gros poulet ?

— Du courage, Gotte. Voulez-vous donc me rendre criminel ?

Et les tourments de Paris recommencent aux bains de mer pour la triste cuisinière. Courtebec est toujours renfermé dans sa vertu farouche comme un preux de jadis dans son armure de fer.

Un incident incroyable vient rompre la monotonie de cette existence. Une lettre arrive à Gotte. Comme la tendre fille ne sait guère épeler que son *Manuel du parfait cuisinier*, c'est Mme Courtebec, sa rivale, qui lit pour elle.

Dès les premières lignes, l'épouse du vertueux Courtebec pâlit, rougit, tremble, frissonne, chancelle. Puis, faisant un effort, elle reprend assurance, dit à Gotte ébahie que la lettre ne contient que des choses insignifiantes et la congédie.

Un instant après, quand Courtebec revient au logis, il trouve sa femme dans un cancan. La lettre adressée à Gotte vient du notaire et lui annonce un héritage de quinze millions. Voici que Mme Courtebec, joueuse enragée de toker, rêve de faire rentrer tout cela dans la communauté Courtebec. Mais comment faire ? Etrangler Gotte ? — Oh ! fait le mari qui recule, moins devant le coup fatal que devant les ennuis d'une affaire de ce genre. — L'adopter ? — Il faudrait pour cela que Gotte eût sauvé la vie à l'un d'eux. La mer est là, l'un ou l'autre va se jeter à l'eau et Gotte l'en tirera. Oui, mais si elle ne l'en tire pas ?... Décidément, cela ne vaut rien. Il faut trouver autre chose. Alors on convient d'accabler la bonne d'attentions délicates. Et d'abord, quand elle apparaît avec la soupère, tous deux se lèvent et la saluent avec respect.

Le veau d'or est encor debout !...

Gotte reste dans l'encadrement, bouche béante, la soupère dans les bras, immobile comme la statue de pierre. On la prend, on l'assied, on la bourre, on la drolote. Quand elle se verra si bien traitée, bien certainement la fortune ne pourra pas lui faire quitter les Courtebec. O Machaviel !... Mais les bontés de Mme Courtebec ont saisi au cœur l'heureuse Gotte. Une si bonne femme ! Dire qu'elle voulait la faire coucou ! Le repentir descend dans ce cœur de cuisinière ; elle se jure d'oublier son amour.

Cependant Courtebec, ne se doutant pas de ce revirement, croit avoir trouvé un moyen plus sûr d'accaparer les millions. Il va divorcer. Gotte l'adore et l'épousera avec transport. Afin de ne pas faiblir quand il l'annoncera à sa femme, voilà qu'il se grise comme un Polonais. L'explication est tumultueuse. Courtebec avait trop bu ; ses arguments sont trop

frappants. Fort heureusement tout s'arrange le lendemain matin ; l'ingrat renonce à tout et jure de ne plus songer qu'à sa louloute.

Il ne reste plus qu'à tout dire à Gotte. Aussitôt dit. — A quoi tient pourtant la reconnaissance des domestiques ! Revenu de son premier ahurissement Gotte donne immédiatement ses huit jours et s'en va dévaliser toutes les boutiques d'épiciers. Au revoir, chère bonne ! dit-elle à Mme Courtebec.

Pendant ce temps le notaire arrive qui fait tomber l'illusion. L'héritage n'était pas pour Gotte, mais pour Mme Lahirel, une amie des Courtebec. Il a adressé à la véritable héritière la lettre qu'il destinait à Gotte, un brûlant poulet dans lequel il l'appelle *adorable coquine*. Ce billet, tombé entre les mains du jaloux Lahirel, met aux quatre cents coups ce mari soupçonneux. Délicieuse coquine à sa femme ! Ce notaire a donc été *bien loin* ? Et le pauvre homme se tâte la tête avec désespoir.

L'intervention du notaire se produit juste à temps pour l'empêcher de divorcer. On se raccommode. Et Gotte reçoit une dot de Mme Lahirel.

J'ai impitoyablement élagué tout ce qui dans la pièce ne servait qu'à l'alourdir ; j'ai réduit l'intrigue et rejeté dans l'ombre les Lahirel, dont le rôle insignifiant fait le plus grand tort aux trois types si comiques de Gotte, Courtebec et Mme Courtebec. En outre, je supprime la queue de la pièce, qui doit évidemment finir dès que se dénoue l'intrigue.

Voilà *Gotte* avec ses qualités et ses défauts. Il a fallu, pour lui éviter un four, le nom sympathique et applaudi de Meilhac, et tout l'esprit qu'il a su apporter dans les mille riens du détail.

A Brest, cela se soutient assez généralement. *Le Barbier de Séville* a eu mardi un fort joli succès. Dans la comédie, *Les deux Sourds* et *Les deux Veuves* ont été bien accueillies. En somme, cela languit un peu, sans tomber pourtant. Les représentations se ressentent évidemment des tracasseries que doit occasionner l'étude de deux pièces dont nous devons bientôt avoir la primeur. L'une d'elles *Joséphine vendue par ses Sœurs*, a été pendant toute l'année dernière le grand succès du théâtre des Bouffes Parisiennes. C'est une étourdissante composition, d'une facture originale et pleine des hardiesses les plus heureuses. Un pachi à trois queues enlevant la fille d'un concierge, voilà l'idée féconde qui fait naître les situations les plus extravagantes. Que les femmes se figurent un peu être brusquement transportées au sérail avec un galant ventru, moustachu, enturbané comme l'Ali-Baba des *Quarante voleurs* ! Situation très.... en l'air, car ces diables de tures vous ont des façons terriblement accortes.

Mais je me vois glisser sur une pente indiscrète. Ceux qui aiment à jouir du plaisir de la surprise, vont certainement m'en vouloir à mort, et *Joséphine* elle-même pourrait bien faire la moue. Or une moue de femme....

GIL RAZ.

LE PROCÈS DU GAZ ET DE LA VILLE

Les conclusions de la Ville dans l'action intentée par M. Rouget en remise d'amendes infligées en 1885 et 1886, tendant à la mise en cause de la Compagnie et des actionnaires, ont été plaidées devant le Conseil de préfecture le 20 de ce mois.

La Ville était représentée par son conseil, M^e Le Guen, avocat du barreau de Brest, et la Société Paul Rouget par M^e Le Taure, avocat au Conseil d'Etat.

Le prononcé du jugement a été remis à quinzaine.

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

Les gares de Pleyber Christ et de Plouénan sont ouvertes à la télégraphie privée ; mais elles ne recevront des autres postes que les dépêches restantes ou pour les environs immédiats de la gare.

CAUSERIE PARISIENNE

Le procès jugé dernièrement par le tribunal de Corbeil, vient de ramener l'attention publique sur les loteries, soi-disant créées en faveur d'œuvres utiles, mais surtout à l'effet d'engraisser une classe d'individus, parmi lesquels on remarque comme étant remarquablement malhonnête, un cabotin en rupture de planches, expansionnaire de Mazas, etc.

Or, il faut croire que ces débats judiciaires ont flanqué un rude « coup de lapin » aux loteries existantes, le public ne mord plus que difficilement, il récalcitre.

Dame! il a de bonnes raisons pour cela.

Il est assez intéressant de connaître celles qui sont actuellement en cours d'exécution, ou plus exactement, en souffrance.

Loterie Lorraine (au profit des victimes de la grêle); 6,000,000 — Loterie Coloniale (Port de la Pointe-à-Pître); 4,000,000, — Loterie de l'Association des journalistes; 6,000,000, — Loterie de Nice; 6,000,000, — Loterie de Toulouse; 4000,000, — Loterie de Marseille; 4,000,000, — Loterie pour la règle des affaires du Congo; 20,000,000, — Total: cinquante millions de billets à placer! sans compter les quelques petites loteries locales dans les départements.

On ne se douterait jamais que les loteries sont abolies en France depuis 1836.

Cette façon de jeter son argent par les fenêtres, nous vient en ligne directe de l'Italie, comme le macaroni, les fumistes, et les explications à coups de couteau. Le besoin ne s'en faisait cependant pas sentir, car depuis des siècles, nos aïeux, aussi bien que les Germains du reste, eurent une passion très prononcée pour les jeux de hasard. A ce point que l'Eglise, au moyen âge, essaya vainement d'y mettre obstacle. Ce que voyant, au lieu d'imiter les vains efforts de cette empêcheuse de danser en rond, quelques états, tirant plus ou moins le diable par où l'on sait, songèrent à utiliser cette disposition d'esprit malsaine, et en faire un objet de spéculation budgétaire, en affirmant le droit de tenir des maisons de jeu, *vulgo* des triputs. C'est ainsi qu'à Venise, dès l'année 1180, on en concéda le privilège, à un nommé Nicolas Baratori.

Toutefois, on ne trouve pas de mention officielle de la loterie, antérieure à un édit du 9 janvier 1448, époque où l'on tenta les *bidards* d'alors (d'après le procédé imaginé, par un Italien encore, Christophe Taverna, banquier de Milan) au moyen de sept bourses: la première contenant 100 ducats, la seconde 75, en diminuant successivement. Chaque mise coûtait un ducat et le prospectus contenait cette alléchante invitation, « de profiter de ce bienfait signalé de Dieu, et de ne pas laisser échapper cette occasion de s'enrichir à bon marché. »

On voit que déjà, on comprenait le boniment propre à empaumer:

..... la gent bonace,
Qui gobe l'hameçon sans la moindre grimace.

Les autres gouvernements s'empressèrent de faire ainsi que celui des Milanais, sous prétexte d'empêcher l'argent de sortir du pays. Ce fut un siècle plus tard, en 1550, qu'un autre banquier, Italien toujours, établi en France, importa chez nous les loteries, qui de son nom, Tonti, furent appelées *Tontines*. Elles n'eurent cependant rien d'officiel avant le règne de Louis XIV. Le premier décret émané du Conseil d'Etat de ce temps est, comme boniment, assez réussi aussi, notamment cet extrait:

« Sa majesté, ayant observé le penchant naturel de ses sujets, à mettre de l'argent dans des loteries particulières, et voulant leur procurer un moyen agréable et commode de se faire un revenu assuré pour le reste de leur vie... a jugé à propos d'établir une loterie royale... »

En somme, S. M. « l'Etat, c'est moi » était logique, il devait plus que personne se dire, « charité bien ordonnée commence par moi-même ».

* * *

Serait-ce pour embêter les volapükistes, et battre en brèche leur horrible idiome Neo-

Teutsch, que l'on reparle sérieusement de l'ortographe fonotique?

En ce cas: très bien.

Le but de la Société de réforme ortografique est d'arriver à créer une ortographe simplifiée conforme à la prononciation.

L'une des principales règles de la dite Société est ainsi conçue:

« Quand on écrit sur l'ortographe d'un mot, l'écrire comme il se prononce. » Que messieurs les réformateurs me permettent de leur faire observer qu'il serait encore bien plus simple d'écrire cette phrase ainsi: « Kant on écrit sur l'ortographe d'un mot, l'écrire comil se prononce, » on économiserait ainsi l'encre de plusieurs apostrophes et d'un certain nombre de lettres. Il faut être d'accord avec soi-même, que diable!

Il est certain que l'orthographe actuellement officielle, de par la grammaire, est souvent ridicule: mais sa réforme est moins nécessaire au bonheur de l'homme, que vingt mille livres de rente.

J'en eus tout récemment la preuve, par le plus grand des hasards; dans la réponse d'un père à son fils soldat, qui voulait sans doute lui tirer une carotte; j'y lus cette phrase d'une orthographe absolument indépendante, je dirai même anarchiste. « Tu cé le mal que gé u aganié mon marjan » Ce qui n'empêche pas le père d'être électeur, éligible, et comme propriétaire de cinq maisons sur le pavé de Paris, bien plus considéré dans son quartier, que Leconte de Lisle dans le sien. Et chacun sait le nom de cet académicien (ce n'est pas le douceâtre M. Camille Doucet), qui écrivait académie avec deux c. Celui-là n'en est pas moins immortel... jusqu'au jour de son enterrement.

Mais si l'orthographe actuelle est parfois ridicule, vouloir écrire comme on prononce, me paraît une chose hérissée de difficultés.

En partant de ce principe, les compatriotes du poète du Belloy et du député Amagat devraient écrire: *penchionnat de demoielles*, et les naturels de la Cannebière: *une forcette*, de même que ce serait le moment de rééditer cette charade de l'Alsacien:

Mon bremier il a tes tents,
Mon second il a engore tes tents,
Mon troisième il a tuchurs tes tents;
Et mon tut il ronche le gueur.

Dont il donnait ainsi l'explication. Un chat, il a tes tents, un loup aussi, une scie bareillement. Le mot, il être tonc, chat-loup-scie (Jalousie).

..

Au courant de l'actualité, assez fournie cette semaine, on cause beaucoup de ce membre sexagénaire du Cercle de la presse, qui, à l'encontre des allumettes de la Régie, s'enflamma jusqu'à appliquer une sérieuse giffle sur la joue d'un Monsieur plus ou moins quelconque et qui se retrancha dit-on, derrière son grand âge, pour refuser la satisfaction que le giffié lui fit demander.

Celle-là est un peu forte de café.

Le respect que l'on m'a inculqué dès ma plus tendre enfance pour « les nobles têtes de vieillards » m'empêche de dire mon sentiment à l'égard de celui-ci. Néanmoins, si tout ce que l'on dit est vrai, il serait urgent de parer à une récidue de la part de ce bouillant patriarche.

Avant de le laisser sortir de chez lui, la prudence commanderait de lui ligotter les bras de façon à les empêcher d'évoluer à une certaine distance, afin de mettre ses voisins à l'abri d'un nouvel accès de fureur sénile; car pour ce que cela lui coûte, il pourrait avoir envie de recommencer.

Notez bien je vous prie que je ne suis pas du tout un féroce partisan du duel, au contraire, et maintes fois j'ai déploré les futilités des motifs de la plupart des rencontres sur le terrain.

Ainsi, j'ai un ami, très intime, qui fut un jour provoqué en duel par un monsieur qu'il ne connaissait pas du tout, et auquel il avait demandé, d'un ton assez rêche, c'est vrai, le motif de son obstination à le fixer. Celui-ci, au lieu de lui déclarer tout simplement qu'il était miope comme une taupe et qu'il ne le voyait même pas, lui ré-

pondit sur le même ton, si bien, ou plutôt, si mal, que l'on dut se battre.

Le comble du baroque, c'est que mon ami, n'ayant jamais tenu une épée, se disait, à part lui, si cet animal là est un tant soit peu fort à l'escrime je suis f...lambé. Et pour dissimuler son trac, il prenait des attitudes de matamore assez grotesques, mais qui nonobstant en imposaient à son adversaire tellement que celui-ci, n'ayant jamais non plus fréquenté la salle d'armes, pensait en le voyant si bravache: ce doit être un rude fier à bras, j'ai eu tort de le provoquer. Mais ce qu'il s'avouait à lui-même, pour rien au monde il ne l'eût avoué tout haut, il s'efforçait au contraire d'avoir une contenance en harmonie avec celle du pseudo-spadassin. A tel point que leurs témoins disaient de nos deux traqueurs: en voilà des gaillards qui n'ont pas froid aux yeux.

Depuis, ils se sont mutuellement avoué la vérité sur les émotions qui les agitaient.

Si l'on connaissait toutes les causes des duels, on en trouverait bon nombre n'ayant pas de plus sérieuses raisons d'être que celle-là.

Un autre exemple, entre mille, dont cependant je ne garantis point l'authenticité.

C'était dans une auberge d'une petite ville située de l'autre côté de la Bidassoa, rivière qui, vous ne l'ignorez pas, sépare la France de la province d'Espagne qu'on nomme Guipuscoa. C'est même dans la partie inférieure de cette rivière que se trouve l'île des Faisans, ou fut conclu en 1659 ce fameux traité des Pyrénées, qui termina vingt-quatre ans de guerre et acheva d'assurer à la France la plus grande puissance qu'elle eut jamais, et le premier rang en Europe.

Ce détail vaut bien la peine de le rappeler en passant. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Un jour, — Ah! je me souviens du nom de cette petite ville, c'est Irun. — Un jour, dans l'auberge en question, un gentilhomme français et un noble hidalgo ayant chacun une tête de bœuf dans son blason, se prirent de querelle à ce sujet.

Le Français, ne connaissant pas un traître mot d'espagnol, et l'hidalgo étant tout juste de même force sur notre belle langue, il était fort difficile qu'ils arrivassent à se comprendre; mais la pantomime est un langage imagé à la portée de tout le monde. Ayant probablement tous deux la tête près du bonnet, ils arrivèrent très bien à comprendre ceci: que le Français provoquait l'espagnol, et que ce dernier acceptait le défi; mais ce fut tout ce qu'ils comprirent.

Comme ils étaient sur le point de sortir de l'auberge pour aller « en décodre » un passant connaissant les deux idiômes, survint sur l'entrefaite, et s'enquit du motif de la querelle.

— Je n'en sais rien au juste, lui répondit le castillan; je crois bien que c'est à cause de nos armoiries.

Ayant fait la même demande au Français, celui-ci répondit à son tour.

— J'ai provoqué ce sénor parce qu'il usurpe mes armes.

— En êtes-vous bien certain? reprit le passant.

— Comment! si j'en suis certain? riposta le Français; il me semble que c'est facile à voir, il n'y a qu'à regarder pour cela.

— Oui parbleu! je vois bien deux têtes de la même espèce.

— De la même espèce! dites deux têtes du même animal.

— Quelle erreur est la vôtre.

— Ah! c'est trop violent, ce ne sont pas là deux têtes de bœuf peut-être?

— Celle qui se trouve sur votre blason, je ne dis pas le contraire, vous devez le savoir mieux que moi, mais sur celui de cet hidalgo...

— Qu'est-ce donc alors?

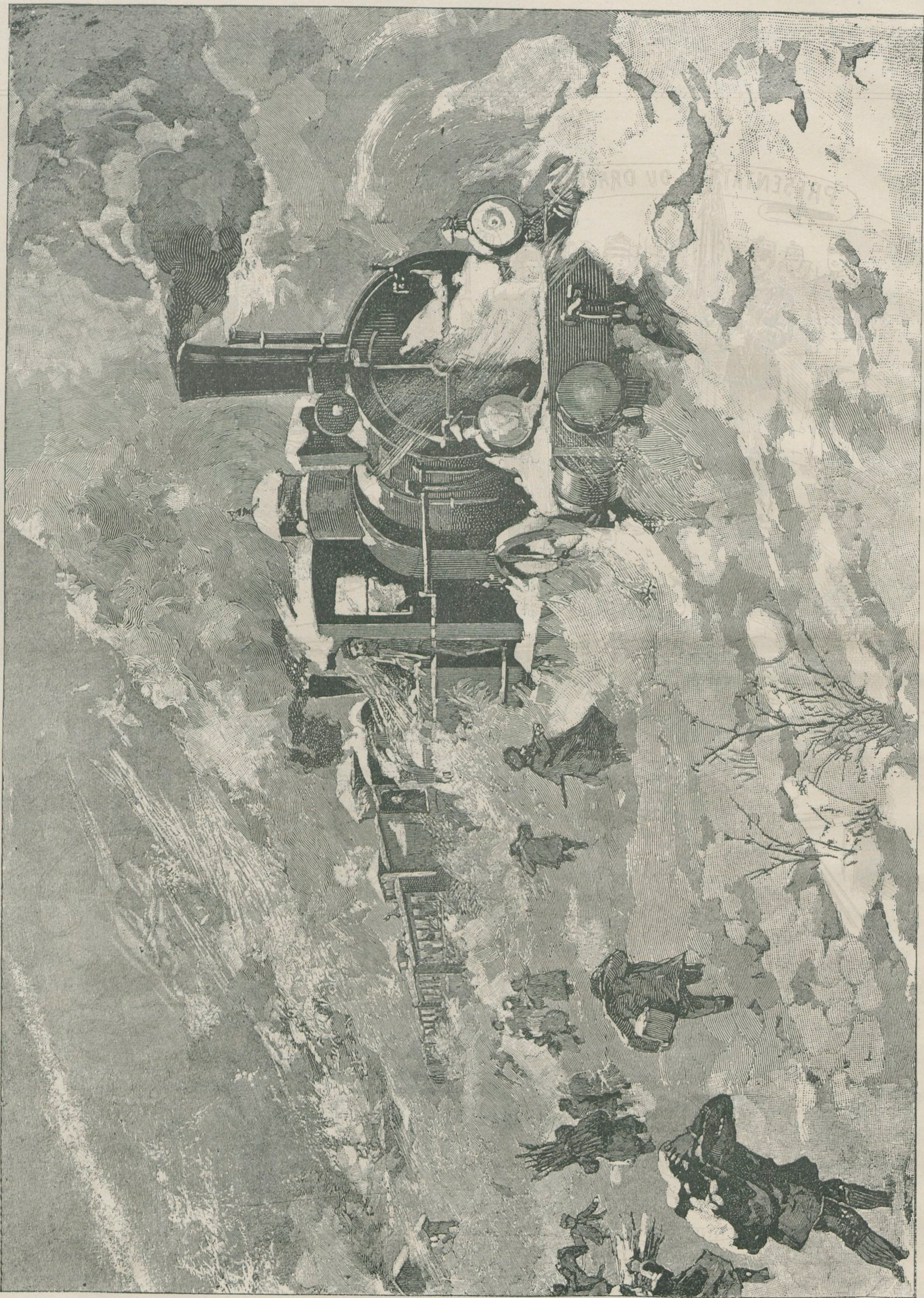
— Une tête de vache...

— Tiens! c'est bien possible.

Et le passant ayant dit la même chose à l'Espagnol, le combat en resta là.

Mais, j'avoue humblement que je n'aurais jamais su faire la différence entre ces deux têtes également à cornes.

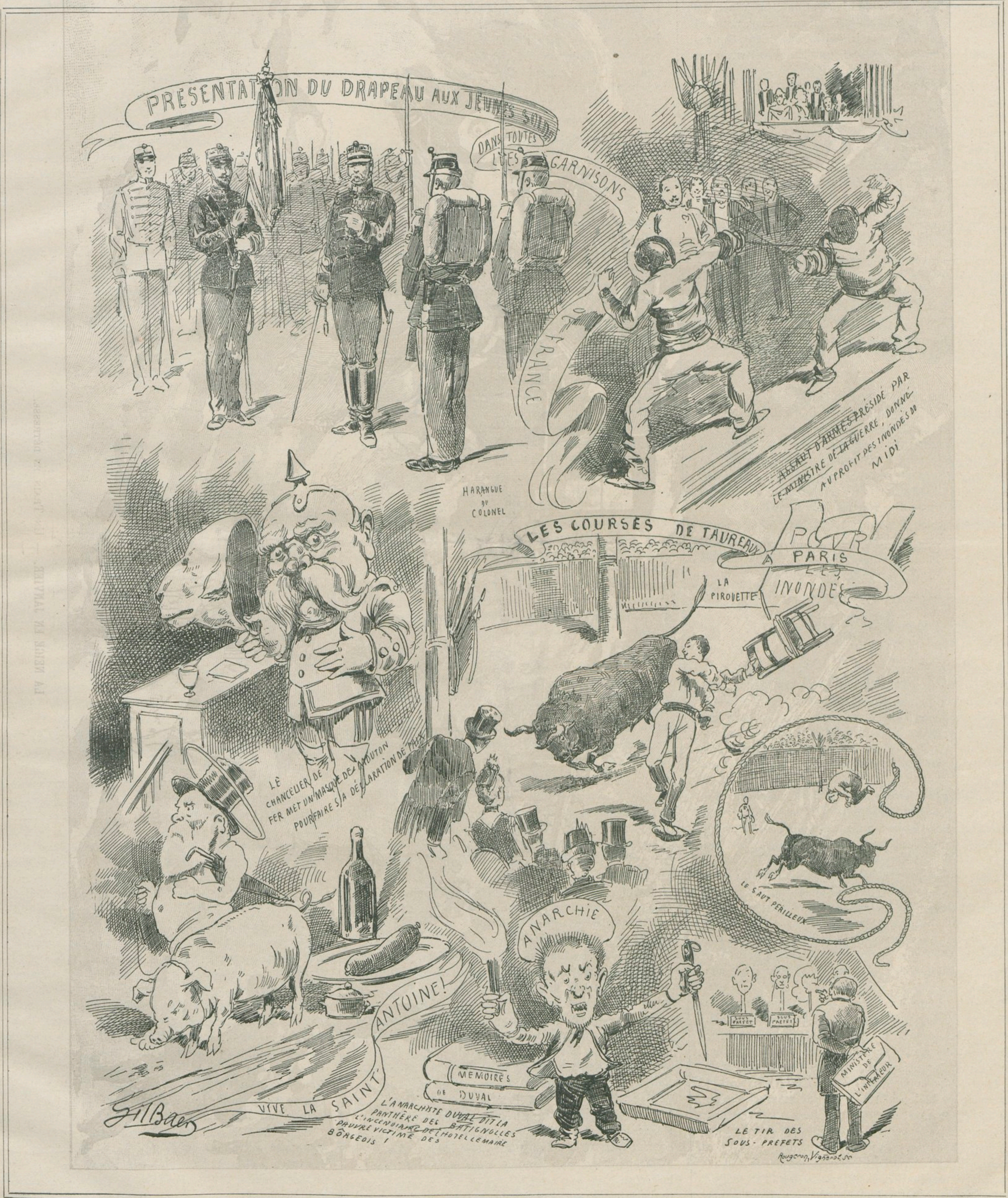
JEAN-QUI-RIT.



LA NEIGE EN JANVIER. — UN TRAIN EN DÉTRESSE.

Les Aiguilles par G. H. B.

LA QUINZAINE ILLUSTRÉE



Les Actualités, par GIL BAER.

Les Courses de Taureaux

Les courses provençales et landaises ont clos la série des fêtes données à Paris, au profit des inondés du Midi. Pour la première fois, Paris a eu le spectacle de ces étonnants exercices, qui font fureur dans le Midi. Les torreros, les sauteurs, les écarteurs et les gardiens (cavaliers), ont été les lions de la semaine.

Les cavaliers, vêtus de blanc et de gris, à la large ceinture rouge, aux molletières en cuir fauve, tiennent à la main un trident sur lequel ils s'appuient. Ces cavaliers sont si bien à cheval, que l'on dirait vraiment que l'homme et le cheval ne font qu'un.

Le premier torrero français se nomme Pouli. Le plus fameux des sauteurs est Paul Daverat, qui se place dans l'arène et attend le taureau de pied ferme. Lorsque l'animal s'élance sur lui, il saute par dessus, soit à pieds joints, soit en ayant les pieds dans un bérêt. A chaque nouveau taureau, il fait un saut différent. Une fois, il se lie les jarrets. Une autre fois, il saute de côté. On aime aussi qu'il attende le taureau en tenant les deux bouts d'une baguette, par dessus laquelle il saute en l'air. Enfin, il a fait tout ce qu'il pouvait pour satisfaire le public parisien.

Paul Daverat est un grand gars solide, qui a absolument le type basque. L'extérieur est très sympathique.

La Neige de Janvier

L'hiver que nous traversons laissera de tristes souvenirs dans bien des pays. Les inondations, les cyclones, les tremblements de terre et la neige ont mis à mal de nombreuses populations. De tous ces maux, la neige est le moindre assurément, car elle n'est un mal que lorsqu'elle tombe en quantités excessives. Alors, elle interrompt les communications, bloque des montagnards dans leurs habitations isolées et obstrue les voies ferrées. Sur plusieurs points, en ce mois de janvier, les masses de neige étaient telles sur les voies que les locomotives ont dû s'arrêter, laissant en détresse les trains qu'elles conduisaient.

Robur-le-Conquérant

Quand Jules Verne se met à attacher le grelot d'une utopie, celle-ci ne tarde guère à devenir une réalité. Cette opinion que, — n'en déplaise aux pointus, — je professe imperturbablement, je l'ai déjà appnyée ici-même à plusieurs reprises, par le rappel des nombreuses prophéties aventurées par l'inimitable amuseur qui se sont réalisées ou promettent de se réaliser sous peu.

Il m'est particulièrement agréable d'espérer que les merveilles prédites dans *Robur le Conquérant*, que je viens seulement de lire, auront le même sort, et que, une fois de plus l'auteur de *Mathias Sanderf* méritera sa réputation de prescience divinatoire.

Robur le Conquérant est un « aviateur », un partisan du *plus lourd que l'air*, qui ne croit pas à la possibilité de diriger les ballons, méprise ceux qui poursuivent cette chimère, et, usant à sa façon du procédé anarchiste de la « propagande par le fait », finit par enlever de force deux de ces contradicteurs pour leur faire faire malgré eux le tour du monde dans son aéroplane électrique à hélices.

Tel est le thème du roman, qui se termine par le récit d'un duel épique, à cinq mille mètres d'altitude, entre l'*Albatros*, le torpilleur aérien — *plus lourd que l'air* — de Robur, et le *Go-Ahead*, un ballon dirigeable, perfectionné à ravir, mais, enfin, un simple ballon. Il va de soi que la victoire reste à l'*Albatros* : même l'équipage du ballon n'échappe à une mort effroyable que grâce à la générosité et à l'agilité des vainqueurs, qui, après l'avoir « coulé » et précipité, le cueillent au vol, pour ainsi dire, au milieu de la chute.

Ceux qui connaissent l'ingénieux savoir-faire et la fécondité d'imagination de l'écrivain peuvent facilement préjuger de l'intérêt des péripéties et des aventures qu'il a su broder autour de cet « argument ».

Ce ne sont pas, d'ailleurs, ces variations qui me captivent. La donnée, en elle-même me touche bien davantage, parce qu'elle répond à une de mes convictions. — mettons, si vous voulez à une de mes « toquades ».

Je suis, moi aussi, un tenant fanatique du *plus lourd que l'air*. C'est, du reste, en fort bonne compagnie, car je puis abriter mon opinion d'amateur derrière l'autorité de savants et de praticiens comme Ponton d'Amécourt, de la Landelle, Nadar, Béléguic, Marey, Barral, Van Monckhoven, Forlanini, le duc d'Argyll, Babinet, Victor Tatin, Edison, Planavergne, etc., sans compter ce nouveau venu, Robur le Conquérant, qui pourrait bien, comme le dit son parrain, incarner « la science future ».

Je n'ai jamais cru au ballon dirigeable des aéroliers de Meudon, même au moment où l'engouement était tel, qu'on parlait presque d'ériger à MM. Renard et Krebs une paire de statues.

C'est que « ballon » et « direction » sont deux mots qui hurlent de se trouver accouplés. Vouloir lutter contre l'air en étant plus léger, c'est-à-dire, *plus faible* que lui c'est folie, parce que, en tout ordre de choses, il faut être le plus fort pour n'être point battu.

Sans doute, MM. Renard et Krebs ont pu manœuvrer leur ballon, le faire marcher en avant, en arrière, par le flanc, tirer des bordées, virer de bord, etc.... Soit ! Mais tout cela, ils ne l'ont réussi et même tenté que grâce à un concours de circonstances exceptionnellement favorables.

Tout va bien, parbleu ! quand on n'a affaire qu'à une petite brise, et qu'on se contente de « bourlinguer » en douceur à une altitude raisonnable. Et ces messieurs avaient vraiment la part belle pour aider la fortune. Du seuil du vaste hall de remisage, clos et couvert où l'aérostat attend, tout gonflé, prêt à partir au premier signal, ils sont là qui interrogent de l'œil les quatre coins du ciel, guettant sans relâche, pendant des semaines et des mois, la bonace accidentelle qui leur garantira un succès facile. C'est alors, — alors seulement, — qu'ils poussent le traditionnel « Lâchez tout ! » et que, après une petite promenade à travers les nuages, ils reviennent triomphants, au grand enthousiasme des gobeurs, à leur point de départ. C'est comme si, au piquet, l'on ne jouait que quand on serait sûr, après y avoir regardé, de trouver quinte et quatorze d'as à l'écart.

Si encore toutes ces précautions avaient toujours suffi. Mais non ! Je sais des expériences qui, faute d'avoir tâté le pouls à l'atmosphère, ont abouti au plus piteux échec. Aussi, ne parle-t-on plus guère de l'aérostat soi-disant dirigeable. Il a cessé d'être à la mode. Ce n'est pas *in avem*, mais *in piscem*, que *desinit* la machine tant et si haut prônée. Le ballon-cigare s'est évaporé en fumée.

Ce fiasco était fatal. Le principe en vertu duquel le ballon monte lui défend à tout jamais de se diriger. L'agneau que l'aigle emporte dans ses serres peut-il prétendre gouverner à sa guise l'essor de son ravisseur ?

Avec l'aérostat électrique « dirigeable », comme avec le premier ballon forain venu, il faut atter, ni plus ni moins que le « petit mousse » des *Cloches de Corneville*, « où le vent vous pousse ».

Sans doute, en biaisant avec le vent, les expérimentateurs ont pu remonter des courants aériens de trois ou quatre mètres de vitesse à la seconde. Mais rien de pratique n'a été obtenu.

Laissons de côté les ouragans et les tempêtes. Ce sont là des crises accidentelles qui forcent les navires eux-mêmes à fuir ou à chercher un abri. Parlons seulement des courants normaux, des conditions ordinaires de la circulation sur les grandes routes de l'espace. Contre un vent de moulin, — huit mètres à la seconde, — le ballon dirigeable marcherait en arrière ; contre une brise soufflant « frais », — dix ou douze mètres à la seconde — il s'en irait au diable...

Eh bien ! jusqu'au jour, où, dans ces conditions, le ballon ne sera pas assez maître de sa marche pour venir, à heure fixe, me prendre à mon balcon, il restera un mythe, et je persisterai dans mon incrédulité.

— Quoique modestes, dit-on, les résultats obtenus sont quand même des résultats, — et l'on invoque l'exemple des débuts, également modestes de la navigation à vapeur.

De grâce, n'allons pas si vite. Le bateau à vapeur du marquis de Jouffroy, tout rudimentaire et grossier qu'il fut, *remontait* déjà la Saône, si j'ai bonne mémoire. Vos machines, elles, ne *remontent* pas les courants, elles les *descendent*, plus vite qu'à leur tour, comme l'on dit... Dans l'histoire de la marine, ce n'est pas aux *steamboats*, même première manière, qu'il les faut comparer, c'est tout au plus aux radeaux de nos lointains ancêtres des âges lacustres...

« La sublime et exécration découverte de Montgolfier, a dit Nadar, a peut être retardé de cent ans la navigation aérienne. »

Que de temps perdu, en effet, que d'ingéniosité stérilement gaspillée depuis le jour où Mme Montgolfier, en faisant sécher son jupon au-dessus d'un réchaud, fournit inopinément à son mari les éléments premiers de cette tentative grandiose qui devait faire tant de bruit dans le monde !

Il y a mieux à faire que de perfectionner à perpétuité ce jupon légendaire et d'y accrocher des aubes ou des hélices plus ou moins parfaites.

La solution est ailleurs : elle est dans le *plus lourd que l'air*. Ce n'est pas à imiter le poisson, mais plutôt l'oiseau, l'insecte, la chauve-souris, qu'il faut s'attacher, sous cette réserve, bien entendu, que la copie servile de la nature ne mènerait à rien.

L'air est un point d'appui solide... Une circonférence d'un mètre de diamètre, formant parachute, peut, non seulement modérer la chute d'un corps grave, mais la rendre isochrone... Imprimez à une colonne d'air un mouvement ascensionnel de 45 mètres à la seconde, et un homme pourra se maintenir à sa partie supérieure, si les semelles de ses souliers mesurent en superficie 1/8 de mètre carré seulement ; et si la vitesse de la colonne est portée à quatre-vingt-dix mètres, il pourra y marcher pieds nus. Or, en faisant fuir, sous les branches d'une hélice qui s'y *vissera*, en quelque sorte, une masse d'air avec cette rapidité, on obtient le même résultat... Le jour où M. de Lucy constata que l'insecte appelé cerf-volant pouvait enlever deux cents fois son propre poids, le problème de l'aviation avait trouvé la bonne piste... Sans compter que la surface de l'aile décroît relativement à mesure qu'augmentent les dimensions et le poids de l'animal.

Un ingénieur russe, dont je ne retrouve plus le nom, a pu construire une machine à vapeur actionnant une hélice, dont les spires, d'un pas très court et d'une surface très considérable, étaient orientées de façon à permettre à l'appareil de s'élever lui-même à sa propre hauteur. C'est le principe de l'aéronef de Robur le Conquérant. Ce sera le principe de l'avenir.

Toute la question est de trouver un moteur extraordinairement puissant sous un volume extraordinairement petit : « le cheval-vapeur dans un boîtier de montre ».

Aura-t-on recours à la vapeur ? Peuh ! A l'heure où nous sommes, la vapeur est bien démodée et le jour approche où elle sera reléguée aux antiquailles. Sera-ce l'air comprimé, l'hydrogène ou l'acide carbonique liquides ? Sera-ce l'électricité, suivant l'avis et l'exemple du héros de Jules Verne, qui a, il est vrai, à sa disposition des piles mystérieuses et des accumulateurs *extra*, comme personne n'en a encore vu ?

Eh ! pourquoi n'aurait-on pas recours à ces substances explosives, dont on a beaucoup plus étudié jusqu'ici les propriétés destructives que l'emploi possible comme force motrice, mais qu'on vient cependant d'appliquer, paraît-il, en Amérique à la propulsion d'un navire ? On a bien discipliné la foudre ; on a bien discipliné le gaz qui est, lui aussi, un agent explosif... Pourquoi n'en ferait-on pas autant pour la poudre à canon, la mélinite, le fulmi-coton surtout, qui laisse peu ou point de résidu ?

S'envoler à travers les nuages, sur les ailes de la dynamite, autrement qu'en morceaux, quel rêve pour les tsars... et pour les simples mortels !

Hurrah ! donc et trois *hurrah* pour Robur le Conquérant !

RAOUL LUCET.

A M^{lle} R.....

Tu ne sais pas cela, ce matin, à ta porte,
Quand je passais, avant que personne ne sorte,
Je t'ai jeté des tas de fleurs.
Tu ne sais pas cela, qu'hier soir j'étais sombre,
Et, comme je songeais à mon amour, dans l'ombre,
Je t'ai versé des flots de pleurs.

Et quand tu sortiras, ce matin, par la rue,
La fleur que j'ai jetée... elle aura disparue,
Rien ne te dira mon amour,
Et quand tu me verras, demain, tantôt peut-être,
Passer baissant le front auprès de ta fenêtre,
Ployant le corps et le pas lourd !

La nuit aura tari la source de mes larmes,
Et le jour essuiera la trace des alarmes
Rien ne te dira mes malheurs
La rue aura repris son aspect solitaire,
Calme sera mon front ; - dans mes yeux et par terre
Pas plus de larmes que de fleurs.

RAYMOND VAYHEL.

LES REPRÉSENTATIONS ENFANTINES

L'expérience ne nous a pas démontré l'efficacité des représentations enfantines, néanmoins et jusqu'à ce que le conseil municipal revienne sur son vote, les instituteurs et institutrices qui ont accepté de conduire les élèves au théâtre ne doivent pas distribuer les cartes d'entrée en recommandant de les rapporter le lendemain, ce qui revient à dire : mes enfants, voici des cartes, mais, je vous en prie, ne vous en servez pas.

Le fait se passe pourtant dans une école municipale de filles.

Que l'institutrice revienne sur son acceptation de conduire les enfants au théâtre, rien de plus naturel, elle est absolument dans son droit ; mais, tant que la municipalité croira pouvoir compter sur l'obligeance de cette institutrice, il faut que celle-ci se soumette franchement aux obligations qu'elle s'est imposées volontairement.

Nous pensons que le conseil municipal reviendra avant peu sur ce vote de représentations enfantines qui n'ont donné aucun résultat ; si l'on veut absolument amuser les enfants des écoles, que l'on cherche autre chose et surtout que le théâtre ne serve plus aux réunions d'enfants.

Les banquettes n'étaient pas en excellent état, avant les représentations enfantines, mais, aujourd'hui elles sont dans un complet état de dégradation ; des enfants réunis par centaines, ne peuvent se tenir comme des grandes personnes ; ils courent d'une place à l'autre, montent sur le velours, avec des sabots comme avec des souliers, jettent des épiluchures d'oranges, de marrons et des troncs de pommes, etc., qu'il faut balayer à leur sortie.

Tout cela contribue, pour beaucoup à la dégradation du théâtre qui aurait plutôt besoin d'une importante réparation.

Il nous souvient d'une proposition qui remplissait le même but et serait plus acceptable que celle dont on fait application actuellement ; un directeur avait proposé à la municipalité de délivrer un certain nombre de cartes gratuites à chaque représentation, à charge, par la municipalité de les faire distribuer à titre de récompenses, aux meilleurs élèves de chacune des écoles communales ; l'idée était excellente, mais, elle n'émanait pas du conseil municipal ; c'est sans doute pour cela que l'on n'y a pas donné suite. On a toujours le temps d'y revenir.

VOL AU MARCHÉ SAINT-LOUIS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs ont pénétré dans la halle couverte, du côté de l'église Saint-Louis. Ils se sont introduits dans la boutique de M^{me} Gros, marchande de comestibles, et ont fracturé le tiroir servant de caisse ; n'ayant rien trouvé dans celui-ci, ils sont partis en emportant une certaine quantité de fromage et de boîtes de sardines.

Une enquête est ouverte à ce sujet.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

DU 16 JANVIER 1887

Entre :

Martin Goulhezre, commis des contributions indirectes, et Marie Goulhezre, sans profession.

Victor Pillot, tailleur d'habits, et Marguerite L'hostis, sans profession.

Nicolas Mazé, employé d'octroi, et Marie Guénégan, sans profession.

Amédée Nouel de Kerangué, quartier-maître de manœuvre, et Marie Dagorn, ménagère.

Edouard Daigre, notaire, et Elisabeth-Marie Lalla, sans profession.

Germain Vienne, tanneur, et Jeanne Kermorgant, sans profession.

François Autret, infirmier maritime, et Marie Troadec, factrice.

Gustave Miqueau, employé de commerce, et Marie Kerest, veuve Le Quinquis, sans profession.

Christophe Goas, ébéniste, et Anne Bourlès, ménagère.

François Le Bihan, marin, et Marie Coutour, cuisinière.

Jean Le Floch, quartier-maître de manœuvre, et Marie Lolu, lingère.

Jules Pellé, dessinateur au port, et Berthe Duval-Tranquardière.

François Bideau, journalier au port, et Jeanne Milin.

Paul Mao, marin, et Victorine Guillerm, cuisinière.

2^e RÉG. D'INFANTERIE DE MARINE

Programme des morceaux qui seront exécutés le 23 janvier à 2 heures, sur le Champ-de-Bataille.

1. *Les Pupilles de la Marine* (L. Chic).
2. *Nabuchodonosor*, ouverture (Verdi).
3. *L'Estudiantina*, valse (P. Lacôme).
4. *Haydée*, mosaïque (Auber).
5. *Merle et Pinson*, polka (J. Reynaud).

ETAT-CIVIL

BREST. — du 9 au 15 janvier 1887.

NAISSANCES

Garçons. — Fernand Petit. — Victor Le Bot. — Auguste Le Maire. — Jean Le Berre. — Eugène Corre. — Frantz Chalmet. — Adolphe Gourmelon. — Georges Calvet. — Julien Conseil. — Louis Miry. — Jean Bihan. — Maurice Guillou.

Filles. — Rosalie Henry. — Antoinette Corbel. — Françoise Baron. — Marie Le Quéau. — Pauline Créach. — Jeannie Aerall. — Louise Sarricot. — Marie Falhrner. — Louise Laveant. — Jeannie Bergot. — Anna Le Guen. — Marie Raguénès. — Louise Jeannot. — Henriette Josselin.

Naissances depuis le 1^{er} janvier 1887 : 51.

DÉCÈS

Yves Labbat, tôlier au port, époux de Marie Hunnaut, 39 ans.

Marie Kerler, 9 mois.

Jean Bars, 1^{er} maître canonnier retraité, époux de Jeanne Saliou, 68 ans 2 mois.

Jules Mascardy, tapissier, époux de Joséphine Tuchot, 59 ans 6 mois.

Louis Le Doujet, 2 ans 2 mois.

Léon Josselin, 1 an 6 mois.

Adolphe Guézéneec, employé des télégraphes, célibataire, 23 ans 3 mois.

Guillaume Lescop, commis du service administratif époux de Marie Chevalier, 30 ans 6 m.

Perrine Illigot, pensionnée de la marine, veuve de Christophe Kercaven, 58 ans 2 mois.

François Pinguilly, 13 jours.

Marie Caër, pensionnée de la marine, veuve de François Born, 81 ans 6 mois.

Jane Dantec, épouse de Yves Le Roux, 29 a.

Henri Gourmelon, 2 ans 7 mois.

Emile Tréguer, forgeron au port, célibataire, 31 ans 3 mois.

Jean Corbel, (jumeau), 5 jours.

Mathurine Marie, sans profession, célibataire, 72 ans 11 mois.

Désiré Ubrieh, 3 ans 6 mois.

François Corbel, (jumeau), 7 jours.

Anselme Bazre, épouse d' Aimée Kerdraon, 26 ans 4 mois.

Jean Le Duc, veuf de Marguerite Ségalen, 71 ans 6 mois.

Charles Lasbleiz, manœuvre, veuf de Marie Ansquer, 63 ans 3 mois.

Marie Mingant, ménagère, veuve de Jérôme Bécarn, 27 ans.

Julia Taméza, 6 jours.

Catherine Laouénan, sans profession, célibataire, 70 ans.

Virginie Nicol, veuve de Jean Lesbatz, 29 a.

Amélie Goin, sans profession, épouse d'Auguste Pennevert, 69 ans 9 mois.

Vincent Sèité, charpentier retraité, veuf de Marie Pellen, 73 ans 8 mois.

François Prigent, portefaix, époux de Jeanne Malécol, 43 ans.

Olivia Guyomard, épouse d'Aristide Le Forestier, gendarme maritime, 29 ans 2 mois.

Décès depuis le 1^{er} janvier 1887 : 85.

RECOUVRANCE. — Du 9 au 15 janvier.

NAISSANCES

Garçons. — Louis-Emile Tissyen. — Paul-François Boguenet.

Filles. — Anna-Euphrasie-Marie Viber. — Jeannie Guézennec. — Anna-Jeanne Miossec.

Naissances depuis le 1^{er} janvier 1887 : 14.

MARIAGES

Paul-Pierre Soutif, fourrier ordinaire de la flotte et Marie-Adrienne Chapel, sans profession.

Mariages depuis le 1^{er} janvier 1887 : 3.

DÉCÈS

René-Louis Cloatre, contre-maître aux travaux hydrauliques, époux de Marie-Claudine Abéré, 40 ans 7 mois.

Alexis Le Floch, 9 jours.

Marie Piclet, épouse de Victor-Louis Roger, 2^e maître de manœuvre, 32 ans 4 mois.

Laurent-Auguste-Marie Amoniot, maître de manœuvre entretenu retraite, décoré de la médaille militaire et chevalier de la Légion d'honneur, époux de Jeanne-Marguerite Flatrès, 66 a. 10 mois.

Décès depuis le 1^{er} janvier 1887 : 14.

SUCCURSALE DE PARIS

G. ARMAND

Rampe-au-Lard, près l'église Saint-Louis

Ecrevisses vivantes. — Comestibles.

Primeurs.

Asperges et haricots vert d'Afrique.

TOUS LES JOURS

ARRIVAGES D'HUITRES DE CARNAC

0 fr. 55 la douzaine.

Véritable

Escargot de Bourgogne

0 fr. 60 la douzaine.

GRAND THÉÂTRE DE BREST

Samedi, 22 janvier

CARMEN, opéra-comique en quatre actes.

(Chœur d'enfants.)

LE PIANO DE BERTHE, comédie en un acte.

Bureaux : 7 h. — Rideau : 7 h. 1/2.

Dimanche, 23 Janvier

Deuxièmes débuts de MM. Walter, 1^{er} rôle, et Salvator, jeune 1^{er} rôle.

LA FILLE DU TAMBOUR-MAJOR

Opéra-comique en 3 actes.

LATUDE OU 35 ANS DE CAPTIVITÉ

Drame historique en 5 actes.

Bureaux : 6 h. 1/4. — Rideau : 6 h. 3/4.

L'Imprimeur-Gérant : GADREAU.

Caractères de la Fonderie G. Renaut — Impression par moteur à vapeur Marinoni.

LE MICROBE DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

Dans une des dernières séances du conseil d'hygiène de la Seine, M. Dujardin-Beaumetz a fait une intéressante communication au sujet d'une famille, habitant ordinairement Paris, qui vient d'être cruellement éprouvée par la fièvre typhoïde. Sur sept personnes atteintes, quatre ont succombé. Cette famille était allée passer une partie de l'été à Pierrefonds, et l'eau servant à son alimentation provenait d'une citerne contiguë à une maison dans laquelle il y avait eu des cas de fièvre typhoïde. L'eau de la citerne paraît avoir été contaminée par les déjections à la suite d'infiltrations. On a puisé de cette eau, et on y a trouvé et cultivé le bacille qui détermine chez l'homme la fièvre typhoïde. Ce terrible accident a eu les effets d'une démonstration expérimentale : des neuf personnes (deux domestiques et sept maîtres) dont se composait cette famille, quatre n'avaient jamais eu la fièvre typhoïde, et toutes quatre ont succombé ; trois avaient eu antérieurement l'affection et ont été atteintes, mais n'ont pas succombé. Enfin, une des personnes venait d'être frappée quelques mois auparavant par la fièvre typhoïde et n'a pas été atteinte. Ce fait montre que, dans cette eau, le microbe de la fièvre typhoïde a acquis une virulence extrême.

La nouvelle machine Edison pouvant alimenter 1000 Lampes.

Les ateliers de la Société Edison, à Ivry, ont terminé la première des grandes machines dynamo qui doivent être installées pendant l'hiver prochain dans les caves de l'Opéra, afin d'avoir pour la scène un éclairage purement électrique. Les expériences ont été fort satisfaisantes.

UNE SONDE MAGNÉTIQUE

Le professeur P.-G. Tait, d'Edimbourg, a réussi, il y a quelques années, à localiser un morceau de fer dans la main d'une personne au moyen d'une aiguille magnétique légèrement suspendue. M. W.-H. Preece vient de faire une expérience du même genre. M^{lle} Preece s'était enfoncée par inadvertance une aiguille dans la main ; cette aiguille s'est brisée en trois morceaux : deux ont pu être extraits, tandis qu'il était impossible de trouver le troisième. La balance d'induction du professeur Hughes indiquait bien sa présence, mais sans donner sa position. M. Preece aimanta fortement une aiguille très fine et la suspendit à un fer léger, au moyen d'une boucle étroite en papier et d'une seule fibre de soie. En approchant la main malade, les déviations de l'aiguille indiquèrent constamment le même endroit. On le marqua d'une croix à l'encre, et l'incision pratiquée en cet endroit montra le troisième morceau qui mesurait quatre millimètres et fut extrait sans difficulté.

QUESTIONS D'ARGENT

Nos fonds publics ont été lourds pendant toute la semaine, aux causes de faiblesse préexistante est venu s'en ajouter une nouvelle, l'éventualité d'une émission de près de 400 millions en 3 0/0 amortissable, remboursable en 65 ans, comme celui déjà existant, mais revêtant cette fois la forme si populaire des obligations de chemins de fer remboursables à 500 francs. Aussitôt que ce projet d'emprunt a été connu, les demandes du comptant, qui commençaient à prendre une certaine importance, se sont arrêtées et le 3 0/0 ancien a reculé à 82 francs. Ce n'est qu'à ce prix que la réaction a rencontré une sérieuse résistance. Le 3 0/0 amortissable auquel la nouvelle émission fera une concurrence plus directe a naturellement été encore plus affecté.

La faiblesse de nos fonds publics ne pouvait manquer d'avoir un fâcheux contre-coup sur la cote et même sur les marchés étrangers ; il s'est produit un léger recul sur les valeurs internationales comme sur les valeurs françaises.

Les institutions de crédit ont opposé une vigoureuse résistance, le maintien d'un taux plus élevé du loyer de l'argent ne peut que lui être favorable.

Le Suez est également resté très ferme. Les nouveaux arrangements conclus par la Compagnie avec le gouvernement Egyptien ont annulé l'impression peu favorable causée par la faiblesse persistante de ses recettes. Le Panama très lourd a reculé jusqu'à 400 francs.

Les transactions n'ont présenté aucune animation sur les chemins français et étrangers. Les entraves que l'inclémence de la saison ont apportées à leur trafic ont rendu la spéculation très réservée sur ces valeurs.

JEUX D'ESPRIT

CHARADE

Dans la vaisselle est compris mon premier,
Quadrupède têtù s'offre pour mon dernier,
Beau végétal est mon entier.

Le mot de la dernière charade est :

PRÉ-NOM

MOTS EN LOSANGE

Une de nos abonnées veut bien nous envoyer les Mots en losange ci-dessous, dont le mot principal est un nom de grande actualité, nous l'en remercions.

Mon premier et mon sept se trouvent dans « plaisir » ;
Mon deux, très varié, peut surtout se saisir
Quand pour un fait on veut fouiller sa conscience ;
Mon troisième, au billard, est un jeu sans science
Qui distrait et qu'on aime à jouer très nombreux.
Mais si mon cinq, au lieu d'un N, en avait deux,
J'en ferais tout de suite un pronom, une ville.
Jusqu'à mon six mon quatre est porté par tous ceux
Chez qui l'humanité dans un art s'assimile,
Par tous ceux qui sont fiers d'applaudir haut la main
Le savant qui dompta la rage et son venin.

ÉNIGME

Je transmets les adieux quand on quitte la ville ;
En campagne, aux guerriers j'indique le chemin.
Pour qui me perd, l'esprit est inutile
Et je ruine, parfois, qui me tient à la main.

Le dernier logogriphe est :

CORAN-ORAN

Les derniers mots carrés sont :

A M A N
M A R I
A R M E
N I E L

DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DE LA BOURSE, DE LA BANQUE
ET DES ASSURANCES

Publié sous la direction de

M. J. BOZÉRIAN (O. *)

SENATEUR

Avocat-Conseil de la Comp^{te} des Agents de change de Paris

Par E. MARION

ANCIEN SECRÉTAIRE - RÉDACTEUR AU SÉNAT

Avec les concours

d'un Groupe de Jurisconsultes, de Financiers et de Publicistes

4 vol. in-8 jésus, de 720 pages, sur 2 colonnes

Envoi franco du numéro spécimen

contre demande affranchie contenant 1 f. 50 en timbres-poste

E. MARION & Cie, éditeurs

5, Cité Pigalle, Paris.

SECOURS AUX INONDÉS
DU SUD-EST

Souscription ouverte par les Comités
du
Parlement et de la Presse

Les Souscriptions sont reçues à la
Banque de France et au Crédit foncier.
Le Secrétariat de la Commission de
Souscription se tient en permanence
au Crédit foncier, place Vendôme, 19,
au premier étage, salle de la Biblio-
thèque.

Le siège de la Commission des Fêtes
est maintenu rue Grange-Batelière, 18.

MONTMIRAIL PURGATIVE FRANÇAISE
UNIQUE D'APRÈS L'ACADÉMIE
PRÉFÉRABLE AUX ALLEMANDES (Dr GUBLER)

PLUS DE DENTISTES

On peut arrêter toute souffrance de dents et éviter les soins des dentistes en se plombant soi-même les dents avec le **Ciment dentaire** à la gutta-percha. Son emploi est très simple et des plus faciles.

En adressant 2 fr., en mandat ou timbres-poste, à M. BRUNAUD, pharmacien, 8, rue Turbigo, à Paris, on reçoit franco une boîte de quinze plombages, avec la façon d'opérer.

EAU CHARTRAINE Seul produit à DETACHER
récompensé de 16 Médailles
1 l. 50 LE FLACON. Chez DUMÉE, à Nogent et chez les principaux commerçants.LA FÉCULE DUTAUT est le Meilleur Aliment des Nourrissons DUTAUT, à Choisy,
et toutes Pharmacies

A NOS LECTEURS

Nous recommandons d'une façon particulière, les **PILULES DE RUDIUS** à toutes personnes atteintes de Maux de Tête, Constipations, Migraines, Dartres, Hémorroïdes, Maladies de la Peau, Rhumatismes, Scrofules, Démangeaisons, Age critique, Embarras gastriques et Abdominaux, etc., etc.

Ces pilules sont Laxatives, Purgatives, Dépuratives, Anti-Laitesuses, etc. Il ne faut pas les confondre avec tous les produits similaires, ayant, soit disant, les mêmes propriétés.

Les **PILULES DE RUDIUS**, formulées dès 1604 par ce célèbre professeur, ont été jusqu'à ce jour reconnues excellentes pour le traitement de toutes les maladies déjà énoncées ; elles sont inscrites au Codex.

Comme tous les grands produits, elles ont de nombreuses contrefaçons, pour être certain et pour recevoir franco les véritables **PILULES DE RUDIUS**, ainsi que les doses exactes à prendre, envoyer 1 fr. 50, mandat ou timbres-poste, à M. Brunaud, pharmacien de 1^{re} classe, 8, rue Turbigo à Paris.

SUCCÈS CERTAIN

GUÉRISON

Certaine et Radicale
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
Dartres, Eczémas,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES
et ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les plus célèbres Médecins

Le Traitement ne dérange nullement du travail
Il est à la portée des petites bourses
et, dès le deuxième jour,
il produit une amélioration sensible.
S'adr^e à M. LENORMAND, Médecin spécialiste,
Rue Saint-Liesne, 41, MELUN (S.-et-M.)
Consultations gratuites par correspondance.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

Ses remarquables propriétés **DÉSINFECTANTES, MICROBICIDES et CICATRISANTES** l'ont fait admettre dans les **Hôpitaux de la Ville de Paris.**

Très efficace dans les cas d'Ulcers, d'Anthrax, de Cancers, Angines couenneuses, Fleurs blanches, etc., etc., ses qualités assainissantes et toniques le rendent incomparable pour **l'HYGIÈNE DE LA TOILETTE** (lotions, soins des cheveux, dont il arrête la chute, de la barbe, de la bouche, etc., etc.)

* Le flacon 2 fr., les 6 flacons 10 fr. dans toutes Pharmacies. Se défier des contrefaçons.

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES
D'ÉTOFFES
Employez

LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

SOLUTION

DE
BI-PHOSPHATE DE CHAUX
DES FRÈRES MARISTES

de
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (DRÔME)
Préparation par L. ARSAC, pharm. de 1^{re} classe
à MONTÉLIMAR (Drôme)

Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés, la phthise tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degré, où elle a une action décisive et se montre souveraine.

Prix : 3 fr. la bout. ; 5 fr. le litre.

Économie de 50 0/0 sur les produits similaires, potions ou sirops.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Bi.lets d'aller et retour à prix réduits.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre, de Paris à toutes les gares de son réseau situées au delà de Mantes, Rambouillet, Houdan et Gisors, des billets d'aller et retour, comportant une réduction de 25 0/0. La durée de validité de ces billets est fixée ainsi qu'il suit :
Jusqu'à 75 kil. inclus, 1 jour ; de 76 à 125 kil., 2 jours ; de 126 à 250 kil., 3 jours ; de 251 à 500 kil., 4 jours ; au-dessus de 500 kil., 5 jours.

Les délais indiqués ci-dessus ne comprennent pas les dimanches et jours de fête ; la durée des billets est augmentée en conséquence.



Pour **ASTHME**
OPPRESSION
CATARRHE & TOUX
Écrire à Cie CLÉRY à
Marseille. — Indications
gratuites et franco.

Handwritten signature or mark.